## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nice, le 14/11/2017

# TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

33, Bd. Franck Pilatte CS 09706 06359 NICE Cedex 4

Téléphone : 04 92 04 13 13 Télécopie : 04 93 55 78 31

Greffe ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 - 13h30 à 16h00 E17000046 / 06

Monsieur le Maire de BRIANCONNET 1 Place de la Mairie 06850 BRIANCONNET

<u>Dossier nº</u>: E17000046 / 06 (à rappeler dans toutes correspondances)

COMMUNICATION DECISION DESIGNATION COMMISSAIRE ENQUETEUR

 $\underline{\mathbf{Objet}}$  : enquête publique relative à l'élaboration de la carte communale de la commune de Briançonnet

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle le président du tribunal a désigné Madame Anne-Marie HUARD, demeurant 11 A Avenue Bieckert, NICE (06000) (tel : portable : 06-84-71-38-12) en qualité de commissaire enquêteur en vue de procéder à l'enquête publique citée en objet.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R. 123-9 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les lieux, jours et heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez <u>bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête</u> <u>dès que celui-ci aura été pris</u>.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef, ou par délégation,

C. BERROYOTT

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**DECISION DU** 

### TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

13/11/2017

Nº E17000046 /06

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

## Décision désignation commission ou commissaire

Vu enregistrée le 09/11/2017, la lettre par laquelle le maire de BRIANCONNET demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet:

- l'enquête publique relative à l'élaboration de la carte communale de la commune de Briançonnet;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2017 ;

#### DECIDE

- <u>ARTICLE 1</u>: Madame Anne-Marie HUARD est désignée en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.
- ARTICLE 2 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.
- ARTICLE 3: La présente décision sera notifiée au maire de BRIANCONNET et à Madame Anne-Marie HUARD.

Copie sera transmise au préfet des Alpes-Maritimes.

Fait à Nice, le 13/11/2017

Pour expédition conforme

Le Président,

e/ le greffje( en) chef,

Jean-Christophe Duchon-Doris